L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemin fer

Les jours de départ des batoaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs à l'étranger.

Bureaux et Ateliers

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

Trois Lots à Bâtir Bien Remblayés sur la

RUE WATER,

Entre les rues Constantinople et Aubert.

Succession de Joseph Bitter.

No 43,626. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN — W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 18 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre, daté le 13 avril 1905, par l'Honorable Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Trois lots à bâtir bien remblayés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Water, Tchoupitoulas, Auberdits et Constantinople désignés par les Nos 4, 5 et 6 dans l'îlet No 90 d'après un plan de A. Boudousquié, C. E. daté le 19 mars 1872, déposé dans le bureau de Alfred Bouligny, ancien notaire, et ce qui il est relaté dans l'acte de vente de Edmond Burthe par devant A. Pitot, jr, notaire, le 30 avril 1872, mesurant comme suit : Le lot No 4, 25 pieds 2 lignes de face à la rue Water, la même largeur sur la ligne du fond sur 101 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne séparant du lot No 3 et 100 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne séparant du lot No 5. Lot No 5, 25 pieds 1 pouce de face à la rue Water, la même largeur dans le fond sur 100 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne séparant du lot No 4 et 99 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne séparant du lot No 6. Le lot No 6, 25 pieds 2 pouces de face à la rue Water, la même largeur sur la ligne du fond, sur 99 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne séparant du lot No 5 et 98 pieds 2 lignes sur la ligne séparant du lot No 7, faisant face au fleuve et aux grands "Bouy vesant Ducks", et près des lignes de chars.

Termes et conditions — Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905, au de sus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire aux frais de l'acquéreur.

J. H. Rosser Jr, avocat.

16 avril—16 23 30—mai 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Joli cottage double,

3521-3523 rue Annonciation.

PAR MACON & KERNAGHAN, encanteurs—Bureau No 138 rue Carondelet JEUDI, le 27 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 20 mars 1905, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dans la succession d'Alpheose M. Burke, No 79,319 du dossier de cette cour, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le joli cottage double en bois Nos 3521 et 3523 rue Annonciation, retiré de la banquette et contenant galerie, 4 chambres et hangar de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Annonciation (autrefois Jersey), Foucher Aline et Laurel, désigné par le numéro 17 sur un plan fait par Arthur de Armas, voyer, daté le 1er août 1885, annexé à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, le 22 mai 1886. Ledit lot mesurant, en mesure américaine 31 3/8 de face à la rue Annonciation sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur une rue large pavée de deux lignes de chars et dans un voisinage tranquille et respectable. Un placement qui rapporte.

Conditions — Un tiers au plus comptant, la balance en un crédit de 1 et 2 ans, pour des billets spécialement garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité usuelles et coutumières incluant l'assurance des bâtisses et la police transférée au porteur des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905, en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire aux frais de l'acquéreur.

J. H. Rosser Jr, avocat

16 avril—16 23 30—mai 7 14 18

—Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

Mathias Koll, individuellement et comme exécuteur, etc., vs Joseph Koll et als.

Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 75,508.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. A, daté le 3 avril 1905, et adressé à Will J. Morgan encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI, le 9 mai 1905, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, Prytania (autrefois St Patrick) et Sud Rempart (autrefois St Denis) désigné par le numéro cinq d'après un plan par A. Knoll daté le 13 décembre 1850, déposé en l'étude de John T. Coffee, ancien notaire, comme plan No 6 du livre des plans Nos un et mesurant d'après ledit plan, 30 pieds de face à la rue Philip sur une profondeur de la dite rue Philip à une allée commune au dit lot et autres de 86 pieds 6 pouces et 9 lignes, et à une façade de 30 pieds, sur ladite allée commune No 2006 rue Philip.

Les améliorations comprenant un cottage simple en bois contenant quatre chambres, dans la cour se trouve hangar, citerne etc.

Termes et conditions de la vente — Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance représentée par des billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, et toutes les clauses usuelles de sécurité l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1905 payer pour l'acte de vente au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Valentine J. Stentz notaire. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de la vente.

Geo J. Ontzeisser, avocat du demandeur.

Henriques & Dunn avocats des défendeurs.

WILL. J. MORGAN,
Encanteur,
331 rue Carondelet.

9 avril—9 16 23 30—mai 7 9

Succession de Dominique Kelt.

No 75,628—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A. l'Hon. T. C. W. Ellis, siégeant, signé et daté le 30 mars 1905 et adressé à WILL. J. MORGAN, Encanteur, je vendrai à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne MARDI le 2 mai 1905, à midi. Trois certaines lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Royale, Marigny et Mandeville, la dessus désigné comme le lot No 21 de l'îlet No 151 par le plan de A. de Armas, ancien notaire, un autre de cela est désigné par le No 1 de l'îlet 151 par un plan de L. Pilié, voyer, daté le 3 mai 1844, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire, et un autre de cela étant une partie de terre étant une portion du fond d'une plus grande portion de terre, acheté par Auguste Buising de François Lacroix et mesurant comme suit, à savoir :

Le lot No 21 mesurant en mesure américaine trente et un (31) pieds onze (11) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue de Chartres sur cent vingt sept (127) pieds dix (10) pouces et six (6) lignes de profondeur. Le lot No 1 mesurant vingt six (26) pieds neuf (9) pouces et trois (3) lignes de face à la rue Marigny sur cent cinquante cinq (155) pieds dix (10) pouces de profondeur, la portion de terre est située à une distance de cent vingt (120) pieds dix (10) pouces et quatre (4) lignes de face à la rue Marigny et à une distance de quatre vingt douze (92) pieds six (6) pouces de la rue de Chartres et mesurant trente (30) pieds sur les côtés parallèles aux rues Royale et Chartres, et trente cinq (35) pieds quatre (4) pouces et six (6) lignes sur les côtés parallèles aux rues Marigny et Mandeville.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Robert Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur

Walter L. Gleason avocat

WILL J. MORGAN Encanteur,
331 rue Carondelet.

2 avril—2 9 16 23 30—mai 7

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PRO RIETES DU PREMIER ET TROISIEME DISTRICTS.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—bureau No 802 rue Perdido—

Mandeville Leblanc et al vs les mineurs Montpassier et Antoine Leblanc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 75,601.

MERCREDI, le 3 mai 1905, à midi il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en pleine Cour le 30 mars 1905, et jugement lu et signé en pleine Cour le 31 mars 1905, par l'Honorable Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 473 borné par les rues Bertrand, Bouvier, Gravier et Perdido, mesurant environ pieds un pouce et trois lignes et demie de face à la rue Bertrand par environ deux pieds et sept pouces entre lignes parallèles, ladite propriété étant le même lot que celui désigné par le numéro 9 et se trouvant plus près de la rue Perdido d'après un plan fait par C. A. Hedin, architecte, le 27 mai 1850, déposé dans le bureau de L. O. Slaughe, ancien notaire en cette ville, sous le plan No 9.

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par le No 548 rue Bertrand.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 375, borné par les rues Kemparte, Franklin, Tonnelier et Sévérin désigné par le No 2 d'après un plan particulier fait le 24 juillet 1848 par J. A. de Hombourg, et annexé à un acte pardevant Adolphe Dupratz, ancien notaire en cette ville; ledit lot mesure en mesure américaine trente et un pieds onze pouces et neuf lignes et demie de face à la rue Français par une profondeur de soixante trois pieds onze pouces et onze lignes entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, en un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt de huit pour cent par an de la date d'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale, lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes autres garanties usuelles. L'acquéreur sera tenu d'assurer les améliorations pour leurs pleines valeurs, jusqu'au complet paiement des dits billets et transférer ses polices aux porteurs des dits billets, et finalement de payer le fait d'avoir en taux de 5 0/0 en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant desdits billets en en partie, l'acquéreur devra rembourser en sus du prix de l'adjudication les primes d'assurances non expirées et assumer les taxes pour l'année 1905 et déposer au moment de l'adjudication avec l'encanteur 10 0/0 de son enchère.

Acte de vente pardevant Jules F. Monnier, notaire aux frais de l'acquéreur

Jerome Montaing, avocat.

—2 av—2 9 16 23 30—mai 3

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

PLACERS, ATTENTION!

Cottage Simple et Bâtisses dans le Fond, No 2513 rue Erato, entre Robertson et Freret.

Cottage Double, Nos 1322 et 1325 rue Magnolia, entre Erato et Thalie.

Cottage Double, Nos 2305 et 2307 rue Erato, entre Liberté et Howard.

Succession de John Egan.

No 75,295 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Common — JEUDI, le 27 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, la vente de jugement rendu et signé en Cour ouverte le 22 mars 1905 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances de cela situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Erato, Thalie, Freret et Locust, désigné sur le numéro 13 sur un plan dressé par Hedin & Schoulhauer, voyers en date le 18 mai 1854 et déposé pour référence en l'étude de T. O. Stark ancien notaire en cette ville, comme plan No 182; ledit lot mesurant trente six pieds, sept pouces et deux lignes de face à la rue Erato sur cent vingt sept pieds, dix pouces, et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Laquelle propriété a été acquise par le dit vendeur par achat de Mme Mary Foore et als, d'après un acte passé pardevant Jas Fahey, ancien notaire en cette ville le 8 août 1894, enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 154, folio 602.

Les améliorations consistant en un cottage simple connu comme 2514 rue Erato contenant 2 chambres avec bâtisses dans le fond contenant 7 chambres.

2° Un certain lot de terre situé, et qui se trouvant dans le premier district de cette ville, étant le No trois, dans l'îlet borné par les rues Thalie, Erato, Maunsell, maintenant Magnolia, et a rue Clara, sur un plan du premier district de cette ville, enregistré dans l'Hôtel de Ville dans cette ville. Ledit lot mesurant trente deux pieds de face à ladite rue Magnolia [autrefois rue Maunsell] sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt cinq pieds sept pouces et deux lignes, mesure américaine, ensemble avec toutes les droits voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant. Ladite propriété a été acquise par ledit vendeur par achat de Mme Madeline Fletcher, par un acte passé pardevant Thomas J. Beck, un notaire en cette ville, sous la date du 12me jour de décembre 1879.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme les Nos 1323 et 1325 rue Magnolia, contenant 3 chambres, cuisine, etc., de chaque côté.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Erato, Ville, Liberté et Howard, désigné comme lot No "un" de l'îlet No "sept" sur un plan par C. A. Hedin, architecte daté 21 avril 1851, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire comme plan No 62 et mesurant trente trois pieds, trois pouces de face à la rue Erato, trente trois pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne du fond par une profondeur de cent trois pieds, quatre pouces et quatre lignes sur la ligne la plus près de la rue Liberté, et cent neuf pieds, cinq pouces et deux lignes sur la ligne du côté du lot No deux. Etant la même propriété qui fut acquise par le dit vendeur par achat de la Mutual Building and Home-stead Association d'après un acte passé pardevant Jos B. Taylor, notaire le 15 janvier 1889, dûment enregistré dans le bureau des transferts, livre 260, folio 293.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme les Nos 2305 et 2307 rue Erato contenant 3 chambres, cuisine, etc., de chaque côté.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance, s'il en a en un crédit de un an, un et deux ans, à l'option de l'acquéreur la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, et toutes les clauses usuelles de sécurité l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1905 payer pour l'acte de vente au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Valentine J. Stentz notaire. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de la vente

Geo J. Ontzeisser, avocat du demandeur.

Henriques & Dunn avocats des défendeurs.

WILL. J. MORGAN,
Encanteur,
331 rue Carondelet.

9 avril—9 16 23 30—mai 7 9

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour des Placeers.

QUATRE ILETS CONTIGUS

Dans le Sixième District, faisant face aux rues Broadway, Pine, Gayoso, Canada, Mire et Yazoo près de la Place Aubert et l'Université Leland.

Succession de Félix Coitrare et Coitrare

No 72,523. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 386 rue Carondelet. JEUDI, le 4 mai 1905, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 27 mars 1905, pour le compte de qui en succession de Félix Coitrare et Coitrare il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent, situé dans le même district de cette ville, autrefois dans la paroisse de Jefferson et dans cet Etat, dans cette partie autrefois connue comme Frilot-ville (maintenant Gallier Lee) d'après un plan d'un acte passé pardevant William Y. Lewis, ancien notaire, le 28 février 1853, d'après lequel plan ledit lot est divisé en 24 lots numérotés du No 1 au No 24 inclusivement. Les lots Nos 1, 2, 3 et 4 faisant face à la rue Gayoso et le lot No 1 formant l'encoignure des rues Pine et Gayoso.

Les lots Nos 5 à 14 inclusivement sont contigus et font face à la rue Broadway. Le lot No 5 formant l'encoignure des rues Gayoso et Broadway et le lot No 14 celui des rues Broadway et Canada.

Les lots Nos 15, 16, 17 et 18 faisant face à la rue Canada, et le lot No 18 formant l'encoignure des rues Canada et Pine, et les lots Nos 19 et 20 faisant face à la rue Pine.

2° Dix neuf (19) certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 6me district de cette ville, autrefois dans la paroisse Jefferson et cet Etat, et dans l'îlet compris dans les rues Gayoso (maintenant Grand Lee) et Mire (maintenant rue Broussel), et l'avenue Broadway, désigné comme îlet 42, d'après un plan par L. H. Pilié, J. C. daté 21 janvier 1871, déposé en l'étude d'Adolphe Roussel, alors notaire comme plan No 33, dans le livre des plans No 7, et les quels dits lots mesurant comme suit :

Les lots Nos 1 et 2 sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Pine, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Pine et Mire. Le lot No 4 mesurant 30 pieds de face à la rue Pine par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots No 19 et 20 sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun 32 pieds 6 pouces de face à la rue Pine, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots 15 à 18 inclusivement sont contigus et mesurant chacun 33 pieds de face à la rue Pine par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 15 formant l'encoignure des rues Pine et Gayoso. Les lots Nos 5 à 8 inclusivement sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun 3 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots 9 et 10 sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun 32 pieds 6 pouces de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les lots 11 à 14 inclusivement sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 14 formant l'encoignure de l'avenue Broadway et de la rue Gayoso.

3° Une certaine portion en lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, autrefois dans la paroisse Jefferson dans cet Etat, désigné comme l'îlet 50 sur un devis et un plan et un arpentage par Wm H. Will aussi, voyer, daté le 17 février 1877 et maintenant en la possession de la "Consolidated Association of the Planters of Louisiana", laquelle dite portion de terre est décrite dans le titre comme étant borné par les rues Broadway, Pine, Canada et Yazoo, mais comme il pourra être vu par référence audit plan ou devis ledit îlet est aussi borné par la rue Claiborne, et a 24 pieds de face à la rue Canada, 268 pieds 8 pouces de face à la rue Broadway, 120 pieds de face à la rue Yazoo, 306 pieds de face à la rue Pine et telle mesure que l'on pourra trouver sur ligne diagonale de la rue Claiborne, de la ligne de la rue Yazoo à celle de la rue Broadway.

4° Une autre portion en îlet fractionnel de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, située dans le Sixième District autrefois dans la paroisse Jefferson, désignée sur le devis ci-dessus référé par le No 55 et est borné par les rues Pine Yazoo et Claiborne, elle est de forme triangulaire et à 28 pieds 9 pouces de face à la rue Pine par telle mesure qu'on pourra trouver de la rue Pine, sur la ligne des rues Yazoo et Claiborne, sur la pointe des dites deux rues nommées.

Conditions—Comptant.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Théodore Cotonio, notaire. Les taxes de 1905 devant être assumées par les acquéreurs, un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

2 avril—2 9 16 23 30—mai 4

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles, Fourneau et Bouilloire Machine à Coudre Divers, etc.

John H. Watermaier vs James Wilson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75,332—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 22 avril 1905 à 10 30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir :

Dans mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres :

Un lot de Meubles de maison etc., 1 Fourneau, 1 Bouilloire, 1 Réfrigérateur, 1 Fourneau à Gaz, 1 Coffre fort, 1 Archive, 1 lot de Literie Rideaux, Stores de fenêtres, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Aussi une Belle Machine à Coudre de valeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. C. Henriques, avocat pour le demandeur.

11 avril—11 16 17 22

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Doubles, 2me et 3me Districts.

Aussi

Propriétés à Covington, Lne.

Succession de Mme Sarah Ford, veuve par premier mariage de feu Anthony Duber, Sr., et dernièrement épouse de Bernard Fontan, Sr.

No 75,416—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, le 2 MAI 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 28 mars 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, Juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Villere, Robertson, St Philippe et Dumaine, faisant partie du lot situé à l'encoignure des rues Villere et St Philippe, mesurant le No 3 dudit lot, tel que représenté sur un plan fait par Joseph Pilié, alors voyer en cet endroit, déposé dans l'étude de Felix De Armas, ancien notaire, comme lot acte daté le 18 août 1842, ledit lot mesurant d'après ledit plan, en mesure française 30 pieds de face à la rue Villeré sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, désigné par les Nos 943 et 945 rue Villeré.

2° Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Mire, Gravier, La Carouse et Bourgogne, ledit lot est désigné par le No 7 sur un plan déposé dans le bureau de S. Magnar, ancien notaire et mesurant d'après ledit plan 29 pieds 9 pouces 3 lignes de face sur la rue Bourgogne sur une profondeur de 125 pieds 4 pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois, désigné par les Nos 2113 et 2115 rue Lapeyrouse.

3° Un certain morceau ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, se trouvant et étant situé dans la ville de Covington, paroisse St Tammany, Louisiane, et désigné sur un plan de ladite ville comme lot fractionnel No 17, dans la division de St Jean, même la portion ci-dit lot acquise par la veuve Parisy de A. Parisy, le 1er septembre 1888, et étant la même propriété acquise par Bernard Fontan de J. M. Acolie, acte enregistré dans le bureau des transferts, Livre Y, page 150, etc., même la portion vendue à L. B. Hosmer, d'après l'acte enregistré dans le Livre B, pages 150 et 151 du Registre des Transferts de la paroisse St Tammany.

Conditions—Un tiers au plus comptant, et la balance, s'il y en a, plus crédit d'un an ou de 1 et 2 ans, à l'option des acquéreurs la portion de crédit de dites ventes devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossés par lui, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de "non aliénando", et toutes les clauses usuelles de garantie, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès ladites propriétés devant être assurées par les acquéreurs et les polices d'assurances transférées au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs devant payer en sus et au-dessus du prix de leur enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété en l'année 1905, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Daniel J. Murphy, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.

1 av—1 2 9 16 23 30—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Le Joli Cottage Double,

2621 et 2623 Chippewa,

Entre les rues Troisième et Quatrième.

Le Joli Cottage Simple,

2617 Chippewa,

Entre les rues Troisième et Quatrième.

Le Bon Terrain pour Bâtir,

Chippewa,

Entre les rues Troisième et Quatrième.

Mme Caroline Fischer et Charles Fischer versus Jacob Fischer et als.

No 75,498—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, 2 mai 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte, le 21 mars 1905 et signé le 27 mars 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée, par l'Hon. W. B. Sommerville, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certaines portions de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Troisième, Quatrième et Annonciation, désignés comme lots "B", "C" et "D" sur un croquis étant fait par D. M. Brosnan député voyer de ville. Lot "B" mesurant 25 pieds 8 pouces de face à la rue Chippewa, 25 pieds 7 pouces 7 lignes de largeur dans la ligne du fond par une profondeur de 143 pieds 11 pouces 6 lignes sur la ligne de côté près de la rue Quatrième et une profondeur sur la ligne de côté opposé, le divisant du lot "C" de 143 pieds 1 pouce 5 lignes. Lot "C" mesure 32 pieds 10 pouces de face à la rue Chippewa, 32 pieds 9 pouces 6 lignes de largeur sur sa ligne du fond sur une profondeur sur la ligne de côté contigue à la rue Quatrième, le divisant du lot B de 143 pieds 1 pouce 5 lignes et une profondeur de 142 pieds 2 lignes sur la ligne de côté opposée, le divisant du lot D. Lot D mesurant 34 pieds 1 pouce de face à la rue Chippewa, 34 pieds 6 lignes de largeur sur sa ligne de fond sur une profondeur de 142 pieds 2 lignes sur la ligne de côté le divisant du lot C, et une profondeur de 140 pieds 10 pouces 4 lignes sur sa ligne de côté contigue à la rue Troisième.

Chaque lot sera vendu séparément.

Voyez les plans à la Bourse et examinez la propriété, qui consiste en un joli cottage simple, un beau cottage double et un magnifique lot à bâtir, dans un excellent voisinage.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque sur la propriété pour lequel ledit peut être donné avec toutes les clauses usuelles de sécurité l'acquéreur devant assurer au-dessus de son enchère toutes les taxes de 1905, billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, transfert des polices d'assurances etc.; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant John J. Ward, notaire, aux frais des acquéreurs.

Andrew Hero, Jr., avocat.

1 avril—1 2 9 16 23 30—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1905.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez donc : Il ne Coûte que 1 5-8 Cents par Jour, Etant à $6 00 pour 365 Jours.

Prix local, $6.00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1 00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont sûrs de souscripteurs définitifs.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs, Chambres 25 et 26, 606 Allée Commerciale, coin de la rue Camp.

1 fév

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE A DEUX ETAGES,

1747 Valence

Entre les rues Baronne et Carondelet.

Succession de John W. Moore.

No 74,384—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 2 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 29 mars 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Tous les droits, titre et intérêt de Joseph Duque, demandeur dans le procès ci-dessus et défendeur dans le writ ci-dessus, dans et au procès de Joseph Duque vs Samuel Levy, No 65,323 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

James B. Rosser Jr. et E. H. McCaleb, avocats pour le demandeur en vrtu.

19 avril—19 25 29—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Sixième District.

Portant le No municipal 5008 rue du Camp, entre Robert et Soraie.

Mme Elizabeth Meyer vs James G. Posey, B

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 75,729 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 mai 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans sixième District de cette ville et signés sur les Nos 14 et 15, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magazin, Robert et Soraie; ledit lot No 14 mesurant trente et un pieds de face à la rue Camp sur cent trois pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, et commençant à une distance de soixante deux pieds de l'encoignure des rues Camp et Robert, le lot No 15 mesurant trente deux pieds de face à la rue Camp sur cent trois pieds de profondeur entre lignes parallèles et est contigu au lot No 14.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Robert J. Maloney, avocat pour le plaignant.

17 mar—17 24 31—avril 7 14 20

EXCELLENTS PLACEMENTS.

Une Splendide Occasion

S'offre aux capitalistes de faire un placement très rémunérateur par le

"WESTMINSTER HEIGHTS CO.",
"BOROUGH PARK CO." et
"BENSONHURST CO.",

77 Broadway, New York City, et avenue J. et Nostrand, Brooklyn.

S'adresser à

MIDDLETON & CAPDEVIELLE,

AGENTS GENERAUX,

731 RUE GRAVIER,

NOUVELLE-ORLEANS, LNE

LEON & GAUTIER

Décorateurs et Agents de